

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2016 et 2015



Le 9 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Exploration Azimut inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Azimut inc. qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2016 et 2015, et les états de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux de flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Azimut inc. aux 31 août 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123642

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

| | Au 31 août 2016 \$ | Au 31 août 2015 \$ |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5) | 3 802 175 | 1 236 964 |
| Sommes à recevoir (note 6) | 190 052 | 104 363 |
| Charges payées d'avance | 75 364 | 21 963 |
| | <u>4 067 591</u> | <u>1 363 290</u> |
| Actif à long terme | | |
| Droits miniers à recevoir | 16 600 | 66 805 |
| Placements (note 7) | 156 034 | 71 918 |
| Immobilisations corporelles (note 8) | 33 732 | 150 291 |
| Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 21 526 \$; 20 505 \$ en 2015) | 2 382 | 3 402 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9) | 3 244 156 | 2 918 280 |
| | <u>3 452 904</u> | <u>3 210 696</u> |
| Total de l'actif | <u>7 520 495</u> | <u>4 573 986</u> |
| Passif et capitaux propres | | |
| Passif à court terme | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 411 367 | 103 364 |
| Avances reçues pour travaux d'exploration | 582 715 | - |
| | <u>994 082</u> | <u>103 364</u> |
| Passif à long terme | | |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10) | 247 681 | 245 240 |
| | <u>247 681</u> | <u>245 240</u> |
| Total du passif | <u>1 241 763</u> | <u>348 604</u> |
| Capitaux propres | | |
| Capital social (note 11) | 22 676 042 | 20 755 072 |
| Bons de souscription (note 12) | 514 032 | 33 362 |
| Options d'achat d'actions (note 13) | 954 551 | 1 170 181 |
| Surplus d'apport | 3 237 178 | 3 012 728 |
| Déficit | (21 103 071) | (20 782 717) |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 2) | - | 36 756 |
| Total des capitaux propres | <u>6 278 732</u> | <u>4 225 382</u> |
| Total du passif et des capitaux propres | <u>7 520 495</u> | <u>4 573 986</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin _____ Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin _____ Administrateur (4)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte et de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|---|------------------|------------------|
| Charges | | |
| Générales et administratives (note 14) | 353 223 | 485 090 |
| Exploration générale (note 14) | 125 116 | 124 235 |
| Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8) | 100 000 | 8 290 |
| Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9) | - | 2 800 255 |
| | <u>578 339</u> | <u>3 417 870</u> |
| Perte d'exploitation | | |
| Charges financières (produits), nettes | | |
| Produit d'intérêt | (17 758) | (14 647) |
| Intérêt et frais bancaires | 1 573 | 4 266 |
| Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 1 844 | 3 028 |
| | <u>(14 341)</u> | <u>(7 353)</u> |
| Autres gains et pertes | | |
| Gain sur paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 9a, b) | (57 742) | (58 346) |
| Revenus de gestion (note 9c) | (11 376) | - |
| Variation de la juste valeur des placements | (198 708) | 2 669 |
| | <u>(267 826)</u> | <u>(55 677)</u> |
| Perte nette pour l'exercice | <u>296 172</u> | <u>3 354 840</u> |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette | | |
| Gain latent sur placements | - | 4 501 |
| | <u>-</u> | <u>4 501</u> |
| Perte globale pour l'exercice | <u>296 172</u> | <u>3 350 339</u> |
| Perte par action de base et diluée (note 17) | <u>0,01</u> | <u>0,09</u> |
| Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation | 38 490 821 | 37 636 996 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions, de bons de souscription et d'options)

| | Capital social | | Bons de souscription | | Options d'achat d'actions | | Surplus d'apport | Déficit | Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) | Total |
|--|-----------------------|-------------------|----------------------|----------------|---------------------------|------------------|------------------|---------------------|--|------------------|
| | Nombre ⁽¹⁾ | \$ | Nombre | \$ | Nombre | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1^{er} septembre 2015 | 37 636 996 | 20 755 072 | 583 334 | 33 362 | 3 140 000 | 1 170 181 | 3 012 728 | (20 782 717) | 36 756 | 4 225 382 |
| Ajustements suivant l'adoption d'IFRS 9 (note 2) | - | - | - | - | - | - | - | 36 756 | (36 756) | - |
| | <u>37 636 996</u> | <u>20 755 072</u> | <u>583 334</u> | <u>33 362</u> | <u>3 140 000</u> | <u>1 170 181</u> | <u>3 012 728</u> | <u>(20 745 961)</u> | - | <u>4 225 382</u> |
| Perte pour l'exercice | - | - | - | - | - | - | - | (296 172) | - | (296 172) |
| Placement privé (note 11) | 7 812 500 | 2 080 268 | 3 906 250 | 419 732 | - | - | - | - | - | 2 500 000 |
| Bons de souscription prolongés (note 12) | - | - | - | 60 938 | - | - | - | (60 938) | - | - |
| Options d'achat d'actions octroyées (note 13) | - | - | - | - | 40 000 | 10 400 | - | - | - | 10 400 |
| Options d'achat d'actions exercées | 10 000 | 3 480 | - | - | (10 000) | (1 580) | - | - | - | 1 900 |
| Options d'achat d'actions échues | - | - | - | - | (515 000) | (224 450) | 224 450 | - | - | - |
| Frais d'émission d'actions | - | (162 778) | - | - | - | - | - | - | - | (162 778) |
| Solde au 31 août 2016 | <u>45 459 496</u> | <u>22 676 042</u> | <u>4 489 584</u> | <u>514 032</u> | <u>2 655 000</u> | <u>954 551</u> | <u>3 237 178</u> | <u>(21 103 071)</u> | - | <u>6 278 732</u> |
| Solde au 1^{er} septembre 2014 | 37 636 996 | 20 755 072 | 583 334 | 33 362 | 2 560 000 | 1 071 581 | 3 012 728 | (17 427 877) | 32 255 | 7 477 121 |
| Perte pour l'exercice | - | - | - | - | - | - | - | (3 354 840) | - | (3 354 840) |
| Autres éléments du résultat global (de la perte globale) | - | - | - | - | - | - | - | - | 4 501 | 4 501 |
| Gain latent sur placements disponibles à la vente | - | - | - | - | - | - | - | - | 4 501 | 4 501 |
| Résultat global (perte globale) | - | - | - | - | - | - | - | (3 354 840) | 4 501 | (3 350 339) |
| Options d'achat d'actions octroyées | - | - | - | - | 580 000 | 98 600 | - | - | - | 98 600 |
| Solde au 31 août 2015 | <u>37 636 996</u> | <u>20 755 072</u> | <u>583 334</u> | <u>33 362</u> | <u>3 140 000</u> | <u>1 170 181</u> | <u>3 012 728</u> | <u>(20 782 717)</u> | <u>36 756</u> | <u>4 225 382</u> |

⁽¹⁾ 10 000 actions ont été allouées pour les options d'achat d'actions exercées. Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2016 (aucune en 2015).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Perte pour l'exercice | (296 172) | (3 354 840) |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3 436 | 4 688 |
| Amortissement des actifs incorporels | 1 020 | 1 456 |
| Variation de la juste valeur des placements | (198 708) | 2 669 |
| Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8) | 100 000 | 8 290 |
| Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9) | - | 2 800 255 |
| Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation | (57 742) | (58 346) |
| Crédits de droits remboursables pour pertes et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, net | (44 796) | (17 998) |
| Rémunération à base d'actions | 10 400 | 98 600 |
| Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 1 844 | 3 028 |
| | <u>(480 718)</u> | <u>(512 198)</u> |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | | |
| Sommes à recevoir | (41 128) | 14 860 |
| Charges payées d'avance | (53 401) | 8 112 |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 133 712 | (16 605) |
| | <u>39 183</u> | <u>6 367</u> |
| | <u>(441 535)</u> | <u>(505 831)</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission | 2 339 122 | - |
| | <u>2 339 122</u> | <u>-</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | |
| Produit de la vente de placements | 114 592 | - |
| Produit de la vente de matériel de camp (note 9) | 20 625 | 38 400 |
| Avance reçue pour travaux d'exploration | 734 300 | - |
| Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation | (464 449) | (405 721) |
| Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation (note 9) | 60 000 | 60 000 |
| Crédits d'impôt et de droits miniers reçus | 202 556 | 189 264 |
| | <u>667 624</u> | <u>(118 057)</u> |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 2 565 211 | (623 888) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | <u>1 236 964</u> | <u>1 860 852</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | <u>3 802 175</u> | <u>1 236 964</u> |
| Intérêts reçus | (17 758) | (14 647) |
| Intérêts versés | 30 | 2 969 |
| Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 20) | | |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Le siège social de la Société est situé au 110, rue De La Barre, bureau 214, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés d'exploration. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2016, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3 073 508 \$ (1 259 926 \$ en 2015) incluant 3 802 175 \$ (1 236 964 \$ en 2015) en trésorerie et en équivalents de trésorerie, avait un déficit accumulé de 21 103 071 \$ (20 782 717 \$ en 2015), et a subi une perte de 296 172 \$ (3 354 840 \$ en 2015) pour l'exercice terminé le 31 août 2016.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2017, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minières, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Exception faite de l'adoption anticipée de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers (2014)* tel que décrit plus en détail ci-dessous à la note 2, la Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers le 9 décembre 2016.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Applicable à compter du 1^{er} septembre 2015

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :** Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état de la perte et de la perte globale.
- b) **Au coût amorti :** Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées à l'état de la perte et de la perte globale.

Applicable jusqu'au 31 août 2015

- a) **Placements disponibles à la vente :** Les placements disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des frais de transaction et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant à long terme, sauf si le placement vient à échéance dans les douze (12) mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze (12) mois. Les intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur et comptabilisés dans les produits d'intérêt à l'état de la perte globale. Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la perte globale dans les autres gains et pertes lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments de la perte globale à l'état de la perte globale et est inclus dans les autres gains et pertes. Les placements de la Société sont classés dans cette catégorie.
- b) **Prêts et créances :** Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à leur juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- b) **Prêts et créances (suite)** : méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour pertes de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Applicable pour toutes les périodes présentées

Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer et les débiteures payables. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur. Les débiteures payables ont initialement été comptabilisées à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

Applicable à compter du 1^{er} septembre 2015

Au coût amorti : La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors de périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue.

Applicable jusqu'au 31 août 2015

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Si une telle preuve existe, la Société comptabilise une perte de valeur tel que décrit ci-dessous :

- a) **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Il y a reprise de pertes de valeur au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.
- b) **Placements disponibles à la vente** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement à l'état de la perte globale. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments de la perte globale qui est reclassée à la perte.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties à compter du moment où elles deviennent disponibles pour utilisation selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 36 mois et 18 mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

| | Taux |
|-----------------------|-------------|
| Ameublement de bureau | 20 % |
| Matériel de bureau | 20 % |
| Matériel informatique | 30 % |
| Équipement spécialisé | 30 % |
| Véhicule | 30 % |

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode du solde dégressif à un taux de 30 %.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés d'exploration. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits d'exploration sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits d'exploration et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits d'exploration sont amortis uniquement lorsque ces

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés d'exploration est appliqué pour chaque propriété en réduction des propriétés minières, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués. Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration générale qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état de la perte et de la perte globale, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni la comptabilisation ni le profit ou la perte imposable. Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

Adoption de nouvelles conventions comptables

La Société a adopté les nouvelles conventions et les conventions révisées qui suivent, ainsi que tous les amendements importants s'y rapportant, en date du 1^{er} septembre 2015. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 9 – Instruments financiers

La Société a décidé d'adopter de façon anticipée les exigences de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers (2014)* (« IFRS 9 »), avec une date d'application initiale fixée au 1^{er} septembre 2015. Cette norme remplace les directives d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), se rapportant à la classification et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. La norme IFRS 9 élimine les catégories d'instruments financiers « disponibles à la vente » et « détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que l'exigence de présenter séparément les dérivés intégrés relatifs aux actifs financiers hybrides. Cette norme intègre un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture qui élargit la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle de « pertes de crédit anticipées » pour le calcul de la dépréciation. Cette nouvelle norme exige aussi de plus amples renseignements à propos de la stratégie de gestion des risques de l'entité, des flux de trésorerie liés aux activités de couverture, et de l'impact de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

IFRS 9 utilise une seule approche pour déterminer si un actif est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles énoncées dans IAS 39. L'approche préconisée dans IFRS 9 est basée sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 se rapportant à la classification et à l'évaluation des passifs financiers ont été conservés dans IFRS 9.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Adoption de nouvelles conventions comptables (suite)

Le tableau qui suit résume les changements apportés au niveau de la classification et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société découlant de l'adoption de la norme IFRS 9.

| | IAS 39 | IFRS 9 |
|---|--|--|
| Actifs financiers | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Prêts et créances | Au coût amorti |
| Sommes à recevoir | Prêts et créances | Au coût amorti |
| Placements en titres de capitaux propres | Disponibles à la vente | À la juste valeur par le biais du résultat net |
| Passifs financiers | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | Autres passifs financiers au coût amorti | Au coût amorti |
| Avances reçues pour travaux d'exploration | Autres passifs financiers au coût amorti | Au coût amorti |

La comptabilité de ces instruments et les rubriques où ils sont inclus dans les états de la situation financière ne sont pas affectés par l'adoption d'IFRS 9, à l'exception des placements de la Société qui ont été reclassés des placements « disponibles à la vente » aux « actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ». Les gains et les pertes de juste valeur des placements sont comptabilisés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les actifs et les passifs financiers détenus au 1^{er} septembre 2015 ont été reclassés de façon rétrospective sans redressement des périodes antérieures, basé sur les nouvelles exigences de classification et sur les caractéristiques de chaque instrument financier au 1^{er} septembre 2015.

La Société a ajusté les soldes d'ouverture des composantes suivantes des capitaux propres au 1^{er} septembre 2015 afin de refléter l'impact rétrospectif de l'adoption d'IFRS 9, résultant en un changement de convention comptable à l'égard des placements :

| | 1 ^{er} septembre 2015 | | |
|--|--------------------------------|-------------------|---------------------|
| | Tel que présenté \$ | Ajustements \$ | Tel qu'ajusté \$ |
| Capitaux propres | | | |
| Déficit | (20 782 717) | 36 756 | (20 745 961) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 36 756 | (36 756) | - |
| Impact sur les capitaux propres | (20 745 961) | - | (20 745 961) |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3 Modifications aux autres normes

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a amendé la norme comptable internationale IAS 7 (*International Accounting Standard 7*), Tableau des flux de trésorerie. Les amendements stipulent que les changements suivants des passifs découlant des activités de financement soient divulgués (dans la mesure nécessaire) : (i) les changements aux flux de trésorerie de financement; (ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle de filiales ou d'autres entreprises; (iii) l'effet des variations des taux de change; (iv) les variations de la juste valeur; et (v) les autres changements. L'une des façons de répondre aux nouvelles exigences de divulgation consiste à présenter une réconciliation des soldes d'ouverture et de clôture à l'état de la situation financière pour les passifs découlant des activités de financement. Enfin, les amendements stipulent que les changements des passifs découlant d'activités de financement doivent être présentés séparément des changements des autres actifs et passifs. Cet amendement sera obligatoire pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue présentement l'impact que cette norme aura sur les états financiers de la Société.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16. La nouvelle norme regroupe la plupart des contrats de location au bilan pour les locataires en un seul modèle, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La comptabilisation pour le bailleur reste toutefois largement inchangée, et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement demeure. Cette norme s'appliquera aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 a aussi été adoptée. La direction évalue présentement l'impact de l'adoption de ces amendements sur ses états financiers consolidés.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) **Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources**

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction à la fin de chaque période des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2018, alors qu'il était auparavant estimé à 2017; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au niveau prévu d'activités d'E&E dans

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

a) Continuité d'exploitation (suite)

l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 900 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2017.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2016, aucune dépréciation n'a été jugée nécessaire à l'égard des actifs d'E&E. En 2015, les propriétés polymétalliques avaient été dépréciées d'un montant de 2 736 091 \$, les propriétés pour l'uranium d'un montant de 1 183 \$ et les propriétés pour l'or d'un montant de 62 981 \$, ce qui représentait une perte de valeur globale de 2 800 255 \$ compte tenu qu'aucune dépense d'E&E n'était prévue et que certains claims avaient été abandonnés ou ne devaient pas être renouvelés (note 9).

En 2016, la Société a estimé que le montant recouvrable des immobilisations corporelles consistant en du carburant et des matériaux requis pour construire un camp de terrain tout équipé était nul (100 000 \$ en 2015) et par conséquent, ces immobilisations corporelles ont été entièrement dépréciées.

Suite à l'abandon de la propriété NCG en 2015, les avantages économiques futurs associés au camp NCG n'existent plus et par conséquent, la valeur du camp NCG a été ramenée à zéro. L'estimation de la charge pour dépréciation nécessite un jugement de la part de la direction.

c) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si la direction juge qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans l'éventualité où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 3 802 175 \$ (1 236 964 \$ en 2015) et comprenaient 288 770 \$ (173 340 \$ au 31 août 2015) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,75 % (0,1 % en 2015), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|---|----------------|----------------|
| Crédits d'impôt à recevoir | 140 405 | 95 844 |
| Taxes à la consommation | 34 987 | 4 549 |
| Comptes clients | 19 850 | 9 160 |
| | <u>195 242</u> | <u>109 553</u> |
| Moins : Provision pour créance douteuse | <u>(5 190)</u> | <u>(5 190)</u> |
| | <u>190 052</u> | <u>104 363</u> |

7 Placements

| | <u>Au 31 août 2016</u> | | | <u>Au 31 août 2015</u> | | |
|---|-------------------------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------------|
| | Cours du marché/ action \$ | Nombre d'actions | Juste valeur \$ | Cours du marché/ action \$ | Nombre d'actions | Juste valeur \$ |
| Eastmain Resources Inc. | 0,800 | 20 000 | 16 000 | 0,360 | 20 000 | 7 200 |
| NWT Uranium Corp. | 0,001 | 350 000 | 459 | 0,004 | 350 000 | 1 388 |
| Ressources Majescor Inc. | 0,075 | 19 600 | 1 470 | 0,040 | 19 600 | 784 |
| Silver Spruce Resources Inc. | 0,110 | 30 000 | 3 300 | 0,035 | 30 000 | 1 050 |
| ABE Resources Inc. | 0,030 | 50 000 | 1 500 | 0,040 | 50 000 | 2 000 |
| Nemaska Lithium Inc. | 1,070 | 109 272 | 116 921 | 0,270 | 209 272 | 56 503 |
| Ressources Monarques Inc. | 0,410 | 10 464 | 4 290 | 0,080 | 10 464 | 837 |
| West African Resources Ltd | 0,300 | 37 500 | 11 250 | 0,055 | 37 500 | 2 062 |
| 18 750 bons de souscription au prix d'exercice de 0,40 \$, venant à échéance le 17 janvier 2017 | 0,045 | 18 750 | 844 | 0,005 | 18 750 | 94 |
| | | | <u>156 034</u> | | | <u>71 918</u> |

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles

| | Ameublement de bureau \$ | Matériel de bureau \$ | Matériel informatique \$ | Équipement spécialisé \$ | Camp \$ | Camp faisant l'objet d'un contrat de location- acquisition \$ | Véhicules \$ | Total \$ |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------|--|-----------------|----------------|
| Exercice terminé le 31 août 2015 | | | | | | | | |
| Valeur comptable nette à l'ouverture | 3 482 | 4 198 | 5 538 | 4 965 | 153 586 | 11 730 | 2 202 | 185 701 |
| Dépréciation ⁽²⁾ | - | - | - | - | (8 290) | - | - | (8 290) |
| Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾ | (696) | (840) | (1 664) | (1 488) | (17 860) | (3 912) | (660) | (27 120) |
| Valeur comptable nette à la clôture | 2 786 | 3 358 | 3 874 | 3 477 | 127 436 | 7 818 | 1 542 | 150 291 |
| Au 31 août 2015 | | | | | | | | |
| Coût | 20 542 | 20 081 | 36 597 | 56 250 | 278 217 | 316 754 | 3 702 | 732 143 |
| Amortissement cumulé | (17 756) | (16 723) | (32 723) | (52 773) | (150 781) | (308 936) | (2 160) | (581 852) |
| Valeur comptable nette | 2 786 | 3 358 | 3 874 | 3 477 | 127 436 | 7 818 | 1 542 | 150 291 |
| Actif non assujetti à l'amortissement inclus ci-dessus ⁽³⁾ | - | - | - | - | 100 000 | - | - | 100 000 |
| Exercice terminé le 31 août 2016 | | | | | | | | |
| Valeur comptable nette à l'ouverture | 2 786 | 3 358 | 3 874 | 3 477 | 127 436 | 7 818 | 1 542 | 150 291 |
| Variation de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | - | - | - | - | 597 | - | - | 597 |
| Dépréciation ⁽³⁾ | - | - | - | - | (100 000) | - | - | (100 000) |
| Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾ | (556) | (672) | (1 164) | (1 044) | (9 344) | (3 912) | (464) | (17 156) |
| Valeur comptable nette à la clôture | 2 230 | 2 686 | 2 710 | 2 433 | 18 689 | 3 906 | 1 078 | 33 732 |
| Au 31 août 2016 | | | | | | | | |
| Coût | 20 542 | 20 081 | 36 597 | 56 250 | 178 814 | 316 754 | 3 702 | 632 740 |
| Amortissement cumulé | (18 312) | (17 395) | (33 887) | (53 817) | (160 125) | (312 848) | (2 624) | (599 008) |
| Valeur comptable nette | 2 230 | 2 686 | 2 710 | 2 433 | 18 689 | 3 906 | 1 078 | 33 732 |

⁽¹⁾ Un montant de 13 720 \$ (22 432 \$ en 2015) est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement du camp, du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition et des véhicules.

⁽²⁾ Le camp NCG a été entièrement déprécié suivant l'abandon de la propriété NCG au cours de l'exercice terminé le 31 août 2015.

⁽³⁾ Les actifs non assujettis à l'amortissement comprennent du carburant et des matériaux servant à construire un camp de terrain tout équipé. Ces actifs ont été entièrement dépréciés en 2016.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minières sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

| Propriétés d'exploration | Participation indivise | Coût au 31 août 2015 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt ⁽²⁾ | Coût au 31 août 2016 | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2016 | Valeur comptable nette au 31 août 2016 |
|--|---------------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|--------------|---|--|
| Baie James | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Opinaca A | (a) | 50 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | 8 156 | - | - | - | 8 156 | - | - | - | 8 156 |
| Frais d'exploration | | 3 809 | 8 489 | - | - | (3 206) | 9 092 | - | - | - | 9 092 |
| | | <u>3 809</u> | <u>16 645</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(3 206)</u> | <u>17 248</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>17 248</u> |
| Opinaca B | (b) | 50 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Frais d'exploration | | 1 161 | 4 197 | (2 258) | - | (1 687) | 1 413 | - | - | - | 1 413 |
| | | <u>1 161</u> | <u>4 197</u> | <u>(2 258)</u> | <u>-</u> | <u>(1 687)</u> | <u>1 413</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>1 413</u> |
| Éléonore Sud | (c) | 26,57 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | 26 599 | - | - | - | 26 599 | - | - | - | 26 599 |
| Frais d'exploration | | 10 410 | 85 262 | - | - | (34 274) | 61 398 | - | - | - | 61 398 |
| | | <u>10 410</u> | <u>111 861</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(34 274)</u> | <u>87 997</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>87 997</u> |
| Opinaca D | | 100 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 81 499 | 10 091 | - | - | - | 91 590 | (54 975) | - | (54 975) | 36 615 |
| Frais d'exploration | | 11 345 | 54 566 | - | - | (23 626) | 42 285 | (8 006) | - | (8 006) | 34 279 |
| | | <u>92 844</u> | <u>64 657</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(23 626)</u> | <u>133 875</u> | <u>(62 981)</u> | <u>-</u> | <u>(62 981)</u> | <u>70 894</u> |
| Wabamisk | (d) | 49 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 2 781 | - | - | - | - | 2 781 | - | - | - | 2 781 |
| Frais d'exploration | | 15 814 | 190 | - | - | (69) | 15 935 | - | - | - | 15 935 |
| | | <u>18 595</u> | <u>190</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(69)</u> | <u>18 716</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>18 716</u> |
| Total des propriétés pour l'or à la Baie James | | <u>126 819</u> | <u>197 550</u> | <u>(2 258)</u> | <u>-</u> | <u>(62 862)</u> | <u>259 249</u> | <u>(62 981)</u> | <u>-</u> | <u>(62 981)</u> | <u>196 268</u> |
| Eastmain Ouest | | 100 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 18 483 | - | - | - | - | 18 483 | (10 551) | - | (10 551) | 7 932 |
| Frais d'exploration | | 172 765 | 2 700 | - | - | (911) | 174 554 | (105 334) | - | (105 334) | 69 220 |
| Total des propriétés pour le chrome-platine palladium à la Baie James | | <u>191,248</u> | <u>2 700</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(911)</u> | <u>193 037</u> | <u>(115 885)</u> | <u>-</u> | <u>(115 885)</u> | <u>77 152</u> |
| Total Baie James | | <u>318 067</u> | <u>200 250</u> | <u>(2 258)</u> | <u>-</u> | <u>(63 773)</u> | <u>452 286</u> | <u>(178 866)</u> | <u>-</u> | <u>(178 866)</u> | <u>273 420</u> |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

| Propriétés d'exploration | Participation indivise | Coût au 31 août 2015 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt ⁽²⁾ | Coût au 31 août 2016 | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2016 | Valeur comptable nette au 31 août 2016 |
|---|---------------------------|----------------------------|---------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|--------------|---|--|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Nunavik | | | | | | | | | | | |
| Rex | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 1 110 802 | 73 260 | - | - | - | 1 184 062 | (917 119) | - | (917 119) | 266 943 |
| Frais d'exploration ⁽²⁾ | | 4 063 083 | 21 057 | - | - | (73 811) | 4 010 329 | (2 114 918) | - | (2 114 918) | 1 895 411 |
| | | 5 173 885 | 94 317 | - | - | (73 811) | 5 194 391 | (3 032 037) | - | (3 032 037) | 2 162 354 |
| Duquet (e) | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | 471 | - | - | - | 471 | - | - | - | 471 |
| Frais d'exploration | | - | 440 | - | - | (160) | 280 | - | - | - | 280 |
| | | - | 911 | - | - | (160) | 751 | - | - | - | 751 |
| Rex Sud | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 178 056 | 109 613 | - | - | - | 287 669 | (58 724) | - | (58 724) | 228 945 |
| Frais d'exploration | | 338 053 | 27 723 | - | (20 625) | (8 906) | 336 245 | - | - | - | 336 245 |
| | | 516 109 | 137 336 | - | (20 625) | (8 906) | 623 914 | (58 724) | - | (58 724) | 565 190 |
| NCG* | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 738 044 | - | - | - | - | 738 044 | (738 044) | - | (738 044) | - |
| Frais d'exploration | | 982 241 | - | - | - | - | 982 241 | (982 241) | - | (982 241) | - |
| | | 1 720 285 | - | - | - | - | 1 720 285 | (1 720 285) | - | (1 720 285) | - |
| Nantais | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 89 877 | 30 074 | - | - | - | 119 951 | (70 647) | - | (70 647) | 49 304 |
| Frais d'exploration | | 267 407 | 10 789 | - | - | (4 366) | 273 830 | (135 891) | - | (135 891) | 137 939 |
| | | 357 284 | 40 863 | - | - | (4 366) | 393 781 | (206 538) | - | (206 538) | 187 243 |
| Qassituq | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 29 497 | 5 916 | - | - | - | 35 413 | (23 243) | - | (23 243) | 12 170 |
| Frais d'exploration | | 33 794 | 3 012 | - | - | (1 100) | 35 706 | (10 948) | - | (10 948) | 24 758 |
| | | 63 291 | 8 928 | - | - | (1 100) | 71 119 | (34 191) | - | (34 191) | 36 928 |
| Total des propriétés polymétalliques et pour l'or au Nunavik | | 7 830 854 | 282 355 | - | (20 625) | (88 343) | 8 004 241 | (5 051 775) | - | (5 051 775) | 2 952 466 |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

| Propriétés d'exploration Nunavik (suite) | Participation indivise | Coût au 31 août 2015 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt ⁽²⁾ | Coût au 31 août 2016 | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2016 | Valeur comptable nette au 31 août 2016 |
|---|---------------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|--------------|---|--|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Rae Nord* | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 484 460 | - | - | - | - | 484 460 | (484 460) | - | (484 460) | - |
| Frais d'exploration | | 707 167 | - | - | - | - | 707 167 | (707 167) | - | (707 167) | - |
| | | <u>1 191 627</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>1 191 627</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> |
| Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik | | <u>1 191 627</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>1 191 627</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> |
| Total Nunavik | | <u>9 022 481</u> | <u>282 355</u> | <u>-</u> | <u>(20 625)</u> | <u>(88 343)</u> | <u>9 195 868</u> | <u>(6 243 402)</u> | <u>-</u> | <u>(6 243 402)</u> | <u>2 952 466</u> |
| Total des actifs d'E&E | | <u>9 340 548</u> | <u>482 605</u> | <u>(2 258)</u> | <u>(20 625)</u> | <u>(152 116)</u> | <u>9 648 154</u> | <u>(6 422 268)</u> | <u>-</u> | <u>(6 422 268)</u> | <u>3 225 886</u> |

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

⁽¹⁾ Produit reçu de la vente de matériel de camp.

⁽²⁾ La Société a reçu un montant supplémentaire de 73 797 \$ suivant la réévaluation des crédits d'impôt pour 2011 effectuée par Revenu Québec.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

| Propriétés d'exploration | Participation indivise | Coût au 31 août 2014 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt | Coût au 31 août 2015 | Dépréciation cumulée au 31 août 2014 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Valeur comptable nette au 31 août 2015 |
|--|------------------------|----------------------|--------|--------------------|-----------------------------|-----------------|----------------------|--------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Baie James | | | | | | | | | | | |
| Opinaca A | (a) | 50 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Frais d'exploration | | 1 690 | 3 338 | - | - | (1 219) | 3 809 | - | - | - | 3 809 |
| | | 1 690 | 3 338 | - | - | (1 219) | 3 809 | - | - | - | 3 809 |
| Opinaca B | (b) | 50 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Frais d'exploration | | 1 115 | 2 678 | (1 654) | - | (978) | 1 161 | - | - | - | 1 161 |
| | | 1 115 | 2 678 | (1 654) | - | (978) | 1 161 | - | - | - | 1 161 |
| Éléonore Sud | (c) | 26,4 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Frais d'exploration | | 8 392 | 3 179 | - | - | (1 161) | 10 410 | - | - | - | 10 410 |
| | | 8 392 | 3 179 | - | - | (1 161) | 10 410 | - | - | - | 10 410 |
| Opinaca D | | 100 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 69 442 | 12 057 | - | - | - | 81 499 | - | (54 975) | (54 975) | 26 524 |
| Frais d'exploration | | 10 113 | 1 940 | - | - | (708) | 11 345 | - | (8 006) | (8 006) | 3 339 |
| | | 79 555 | 13 997 | - | - | (708) | 92 844 | - | (62 981) | (62 981) | 29 863 |
| Wabamisk | (d) | 49 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 2 781 | - | - | - | - | 2 781 | - | - | - | 2 781 |
| Frais d'exploration | | 15 604 | 330 | - | - | (120) | 15 814 | - | - | - | 15 814 |
| | | 18 385 | 330 | - | - | (120) | 18 595 | - | - | - | 18 595 |
| Total des propriétés pour l'or à la Baie James | | 109 137 | 23 522 | (1 654) | - | (4 186) | 126 819 | - | (62 981) | (62 981) | 63 838 |
| Eastmain Ouest | | 100 | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 15 586 | 2 897 | - | - | - | 18 483 | (10 551) | - | (10 551) | 7 932 |
| Frais d'exploration | | 168 555 | 6 356 | - | - | (2 146) | 172 765 | (105 334) | - | (105 334) | 67 431 |
| Total des propriétés pour le chrome-platine-palladium à la Baie James | | 184,141 | 9 253 | - | - | (2 146) | 191 248 | (115 885) | - | (115 885) | 75 363 |
| Total Baie James | | 293 278 | 32 775 | (1 654) | - | (6 332) | 318 067 | (115 885) | (62 981) | (178 866) | 139 201 |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

| Propriétés d'exploration | Participation indivise | Coût au 31 août 2014 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt | Coût au 31 août 2015 | Dépréciation cumulée au 31 août 2014 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Valeur comptable nette au 31 août 2015 |
|---|------------------------|----------------------|----------------|--------------------|-----------------------------|-----------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|--|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Nunavik | | | | | | | | | | | |
| Rex | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 1 109 476 | 1 326 | - | - | - | 1 110 802 | (701 922) | (215 197) | (917 119) | 193 683 |
| Frais d'exploration ⁽²⁾ | | 4 005 363 | 78 301 | - | (9 500) | (11 081) | 4 063 083 | - | (2 114 918) | (2 114 918) | 1 948 165 |
| | | <u>5 114 839</u> | <u>79 627</u> | <u>-</u> | <u>(9 500)</u> | <u>(11 081)</u> | <u>5 173 885</u> | <u>(701 922)</u> | <u>(2 330 115)</u> | <u>(3 032 037)</u> | <u>2 141 848</u> |
| Rex Sud | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 154 096 | 23 960 | - | - | - | 178 056 | - | (58 724) | (58 724) | 119 332 |
| Frais d'exploration | | 299 379 | 92 987 | - | (23 200) | (31 113) | 338 053 | - | - | - | 338 053 |
| | | <u>453 475</u> | <u>116 947</u> | <u>-</u> | <u>(23 200)</u> | <u>(31 113)</u> | <u>516 109</u> | <u>-</u> | <u>(58 724)</u> | <u>(58 724)</u> | <u>457 385</u> |
| NCG* | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 737 126 | 918 | - | - | - | 738 044 | (719 929) | (18 115) | (738 044) | - |
| Frais d'exploration ⁽²⁾ | | 970 818 | 4 144 | - | (5 700) | 12 979 | 982 241 | (916 429) | (65 812) | (982 241) | - |
| | | <u>1 707 944</u> | <u>5 062</u> | <u>-</u> | <u>(5 700)</u> | <u>12 979</u> | <u>1 720 285</u> | <u>(1 636 358)</u> | <u>(83 927)</u> | <u>(1 720 285)</u> | <u>-</u> |
| Diana | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 75 525 | - | - | - | - | 75 525 | (41 195) | (34 330) | (75 525) | - |
| Frais d'exploration | | 39 489 | - | - | - | - | 39 489 | (10 639) | (28 850) | (39 489) | - |
| | | <u>115 014</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>115 014</u> | <u>(51 834)</u> | <u>(63 180)</u> | <u>(115 014)</u> | <u>-</u> |
| Nantais | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 88 559 | 1 318 | - | - | - | 89 877 | (40 584) | (30 063) | (70 647) | 19 230 |
| Frais d'exploration ^{(2),(3)} | | 216 860 | 42 197 | - | - | 8 350 | 267 407 | - | (135 891) | (135 891) | 131 516 |
| | | <u>305 419</u> | <u>43 515</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>8 350</u> | <u>357 284</u> | <u>(40 584)</u> | <u>(165 954)</u> | <u>(206 538)</u> | <u>150 746</u> |
| Qassituq | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 27 361 | 2 136 | - | - | - | 29 497 | - | (23 243) | (23 243) | 6 254 |
| Frais d'exploration | | 20 717 | 20 601 | - | - | (7 524) | 33 794 | - | (10 948) | (10 948) | 22 846 |
| | | <u>48 078</u> | <u>22 737</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(7 524)</u> | <u>63 291</u> | <u>-</u> | <u>(34 191)</u> | <u>(34 191)</u> | <u>29 100</u> |
| Autres, cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 37 170 | - | - | - | - | 37 170 | (37 170) | - | (37 170) | - |
| Frais d'exploration | | 7 045 | - | - | - | - | 7 045 | (7 045) | - | (7 045) | - |
| | | <u>44 215</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>44 215</u> | <u>(44 215)</u> | <u>-</u> | <u>(44 215)</u> | <u>-</u> |
| Total des propriétés polymétalliques et pour l'or au Nunavik | | <u>7 788 984</u> | <u>267 888</u> | <u>-</u> | <u>(38 400)</u> | <u>(28 389)</u> | <u>7 990 083</u> | <u>(2 474 913)</u> | <u>(2 736 091)</u> | <u>(5 211 004)</u> | <u>2 779 079</u> |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

| Propriétés d'exploration Nunavik (suite) | Participation indivise | Coût au 31 août 2014 | Ajouts | Paiements d'option | Produit reçu ⁽¹⁾ | Crédits d'impôt | Coût au 31 août 2015 | Dépréciation cumulée au 31 août 2014 | Dépréciation | Dépréciation cumulée au 31 août 2015 | Valeur comptable nette au 31 août 2015 |
|---|---------------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|----------------------------|---|--------------------|---|--|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Rae Nord* | 100 | | | | | | | | | | |
| Propriétés minières | | 483 277 | 1 183 | - | - | - | 484 460 | (483 277) | (1 183) | (484 460) | - |
| Frais d'exploration | | 707 167 | - | - | - | - | 707 167 | (707 167) | - | (707 167) | - |
| | | <u>1 190 444</u> | <u>1 183</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>1 191 627</u> | <u>(1 190 444)</u> | <u>(1 183)</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> |
| Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik | | <u>1 190 444</u> | <u>1 183</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>1 191 627</u> | <u>(1 190 444)</u> | <u>(1 183)</u> | <u>(1 191 627)</u> | <u>-</u> |
| Total Nunavik | | <u>8 979 428</u> | <u>269 071</u> | <u>-</u> | <u>(38 400)</u> | <u>(28 389)</u> | <u>9 181 710</u> | <u>(3 665 357)</u> | <u>(2 737 274)</u> | <u>(6 402 631)</u> | <u>2 779 079</u> |
| Total des actifs d'E&E | | <u>9 272 706</u> | <u>301 846</u> | <u>(1 654)</u> | <u>(38 400)</u> | <u>(34 721)</u> | <u>9 499 777</u> | <u>(3 781 242)</u> | <u>(2 800 255)</u> | <u>(6 581 497)</u> | <u>2 918 280</u> |

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détenait toujours des titres miniers.

⁽¹⁾ Produit reçu de la vente de matériel de camp.

⁽²⁾ Réduction des crédits d'impôt d'un montant de 25 430 \$ suivant la décision des autorités fiscales de refuser des crédits d'impôt réclamés pour certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt pour 2011, 2012 et 2013.

⁽³⁾ Réduction des crédits d'impôt d'un montant de 25 057 \$ en lien avec le taux d'imposition utilisé dans le calcul des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour 2014.

| | 31 août 2016 \$ | 31 août 2015 \$ |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Propriétés minières et frais d'exploration | 3 225 886 | 2 918 280 |
| Dépenses d'exploration payées d'avance | <u>18 270</u> | <u>-</u> |
| | <u>3 244 156</u> | <u>2 918 280</u> |

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2,8 millions de dollars en dépenses d'exploration.

En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla »), anciennement Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), l'option d'acquérir une participation de 50 % dans les propriétés Opinaca A et Opinaca B, en contrepartie de paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie et d'un total de 6 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux ans. Conformément à l'entente, Hecla pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements cumulatifs de 300 000 \$ en trésorerie, de dépenses d'exploration totalisant 3 millions de dollars dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de préfaisabilité indépendante le ou avant le quatrième anniversaire. La Société recevra des paiements cumulatifs en trésorerie de 290 000 \$ dans le cadre de la première option et de 150 000 \$ dans le cadre de la deuxième option; sa participation résiduelle sera alors de 20 %. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 millions d'onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1,5 million de dollars en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Le 14 novembre 2014, une deuxième modification a été apportée afin d'exclure de l'entente tous les claims formant la propriété Opinaca A. Toutes les autres conditions demeurent inchangées.

- b) En mars 2010, Everton a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. En septembre 2010, Azimut et Everton ont conclu une entente avec Hecla concernant la propriété Opinaca B, tel que décrit ci-dessus en (a).

Au 31 août 2016, Hecla avait fait des paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie (460 000 \$ en 2015) et avait réalisé des travaux pour un montant total de 4,4 millions de dollars. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 290 000 \$ en trésorerie (230 000 \$ en 2015).

- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca Ltée (une filiale à part entière de Goldcorp Inc.; « Goldcorp ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Goldcorp. En février 2008, Eastmain a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars.

Azimut a convenu de contribuer aux dépenses statutaires engagées par Eastmain Resources à titre de gérant des travaux dans la période entre le 31 mars 2012 et le 31 décembre 2015, afin de garder les claims miniers en règle, pour un montant de 26 599 \$. Par conséquent, au 31 août 2016, la propriété Éléonore Sud était détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,57 %, Goldcorp 36,71 % et Eastmain Resources 36,72 %. La Société est le gérant des travaux dans le cadre du programme d'exploration 2016 de 2 millions de dollars qui s'échelonne sur une période de 12 mois se terminant en mai 2017. Chacun des membres de la coentreprise a choisi de contribuer au financement du programme de travaux au prorata de leur participation. Le montant cumulatif engagé dans le cadre du programme de travaux 2016 est de 206 435 \$, et a été réparti de la façon suivante : Azimut 54 850 \$, Goldcorp 75 782 \$ et Eastmain Resources 75 803 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- d) En 2010, Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars. En 2011, Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, ce qui nécessitera le dépôt d'une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans.
- e) Le 30 septembre 2015, une entente a été conclue avec Osisko Exploration Baie James inc., Newmont Northern Mining ULC et SOQUEM inc. en vue de transférer leur propriété Duquet à Azimut en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la propriété.

10 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 245 240 | 242 212 |
| Changement de l'estimation | 597 | - |
| Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | <u>1 844</u> | <u>3 028</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>247 681</u> | <u>245 240</u> |

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 0,75 % (1,25 % en 2015) a été utilisé pour estimer les obligations en 2016, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2018. Si la Société décide de cesser l'exploration sur les propriétés Rex ou Rex Sud, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2018. Si la Société décide de poursuivre ses activités, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat sur les propriétés Rex ou Rex Sud, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque trimestre, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

11 Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

Le 22 juin 2016, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 2 500 000 \$, constitué de 7 812 500 unités au prix de 0,32 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,45 \$ jusqu'au 22 juillet 2018.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, un montant de 419 732 \$ a été alloué aux bons de souscription et 2 080 268 \$ aux actions ordinaires, en fonction du prorata de la juste valeur estimée à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,58 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 100,9 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les deux ans précédant la date d'émission) et taux de dividendes de 0 %.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

12 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2016 :

| | Nombre | Valeur comptable \$ | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
|---|------------------|---------------------------|--|
| En circulation et exerçables au 31 août 2014 | 583 334 | 33 362 | 0,45 |
| Émis | - | - | - |
| En circulation et exerçables au 31 août 2015 | 583 334 | 33 362 | 0,45 |
| Émis | 3 906 250 | 419 732 | 0,45 |
| Prolongés | - | 60 938 | - |
| En circulation et exerçables au 31 août 2016 | <u>4 489 584</u> | <u>514 032</u> | <u>0,45</u> |
| Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années) | <u>1,88</u> | | |

Le 7 juin 2016, la Société a obtenu toutes les autorisations règlementaires requises pour reporter la date d'échéance de 583 334 bons de souscription, jusqu'au 18 juin 2018 pour 250 000 bons de souscription et jusqu'au 20 juin 2018 pour 333 334 bons de souscription, des dates d'échéance initiales des 18 juin 2016 et 20 juin 2016. Par conséquent, la juste valeur des bons de souscription a été réévaluée à l'aide de la méthode d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,52 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 99 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 2 ans précédant la date à laquelle l'autorisation a été accordée) et taux de dividendes de 0 %. L'ajustement de la juste valeur, d'un montant de 60 938 \$, a été imputé au déficit. Toutes les autres modalités des bons de souscription demeurent inchangées.

13 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 3 300 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation au moment où la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Le 15 septembre 2016, la Société a obtenu toutes les autorisations règlementaires requises pour accroître de 1 244 000 le nombre d'actions ordinaires réservées pour émissions futures dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions, portant le total à 4 544 000 actions, soit environ 9,99 % des 45 449 496 actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 29 août 2016. Toutes les autres modalités du régime d'options d'achat d'actions demeurent inchangées.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2016 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août :

| | 2016 | | 2015 | |
|---|------------------|----------------------------------|------------------|----------------------------------|
| | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
| En circulation au début de l'exercice | 3 140 000 | 0,42 | 2 560 000 | 0,47 |
| Octroyées | 40 000 | 0,36 | 580 000 | 0,20 |
| Exercées | (10 000) | 0,19 | - | - |
| Échues | (515 000) | 0,48 | - | - |
| En circulation et exerçables à la fin de l'exercice | <u>2 655 000</u> | <u>0,40</u> | <u>3 140 000</u> | <u>0,42</u> |

| Prix d'exercice \$ | Options en circulation et exerçables | Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années) |
|--------------------|--------------------------------------|---|
| 0,19 | 580 000 | 6,91 |
| 0,20 | 580 000 | 8,57 |
| 0,34 | 400 000 | 2,62 |
| 0,36 | 40 000 | 9,81 |
| 0,45 | 325 000 | 5,69 |
| 0,60 | 50 000 | 3,90 |
| 0,66 | 300 000 | 3,52 |
| 0,80 | 340 000 | 4,38 |
| 1,25 | 40 000 | 4,59 |
| | <u>2 655 000</u> | <u>5,72</u> |

Le 21 juin 2016, la Société a accordé 40 000 options d'achat d'actions à un consultant. La juste valeur des options accordées, qui s'élève à 10 400 \$, a été imputée aux frais d'exploration générale et évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,23 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 89 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,36 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14 Dépenses par nature

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|---|----------------|----------------|
| Salaires et avantages sociaux | 128 647 | 165 414 |
| Honoraires professionnels et d'entretien | 85 059 | 65 560 |
| Administration et frais de bureau | 30 469 | 37 672 |
| Développement des affaires et frais d'administration | 10 751 | 10 405 |
| Publicité | 3 351 | 4 742 |
| Loyer | 41 451 | 41 133 |
| Assurance | 22 043 | 22 502 |
| Déplacements et représentation | 26 996 | 32 918 |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | 3 436 | 4 688 |
| Amortissement d'actifs incorporels | 1 020 | 1 456 |
| Rémunération fondée sur des actions | - | 98 600 |
| Dépenses générales et administratives | 353 223 | 485 090 |
| Salaires pour la recherche de propriétés | 229 074 | 145 539 |
| Autres dépenses d'exploration | 7 915 | 4 248 |
| Rémunération fondée sur des actions | 10 400 | - |
| Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, nets | (122 273) | (25 552) |
| Exploration générale | 125 116 | 124 235 |

15 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| Salaires | 255 467 | 270 742 |
| Rémunération fondée sur des actions | - | 91 800 |
| | 255 467 | 362 542 |

Un montant de 49 785 \$ (47 960 \$ en 2015) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2016, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 108 823 \$ (30 902 \$ au 31 août 2015) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une négligence grave, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) mois de salaire. Par ailleurs, le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; après plus de deux (2) ans en emploi, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Dans les deux cas, l'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15 Opérations entre parties apparentées (suite)

Rémunération des principaux dirigeants (suite)

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi suite à un changement de contrôle, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à vingt-quatre (24) mois de salaire et le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à dix-huit (18) mois de salaire.

Placement privé

Un membre de la famille d'un des principaux dirigeants a souscrit à 500 000 unités dans le cadre du placement privé sans intermédiaire de juillet 2016, pour la somme de 160 000 \$. Les unités émises sont assujetties aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées.

16 Impôt sur le revenu

Composantes du revenu fiscal

| | 2016 \$ | 2015 \$ |
|--|------------|------------|
| Perte avant l'impôt sur le revenu | (296 172) | 3 354 840 |
| Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2015) | (80 000) | (902 000) |
| Dépenses non déductibles (revenus non imposables) | 1 000 | (37 000) |
| Écarts temporaires non comptabilisés | 105 000 | 894 000 |
| Ajustements et cotisations pour périodes antérieures | (3 000) | 26 000 |
| Gain non imposable sur la vente de placements à long terme | (26 000) | - |
| Pertes fiscales échues | - | 22 000 |
| Autres | 3 000 | (3 000) |
| Recouvrement d'impôt différé | - | - |

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 3 000 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

16 Impôt sur le revenu (suite)

Composantes du revenu fiscal (suite)

Aux 31 août 2016 et 2015, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

| | 2016 | 2015 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôt différé | | |
| Pertes autres qu'en capital | 1 293 000 | 1 203 000 |
| Pertes en capital | - | 2 000 |
| Placements | 139 000 | 157 000 |
| Frais d'émission d'actions et de bons de souscription | 37 000 | 4 000 |
| Immobilisations corporelles et actifs incorporels | 169 000 | 137 000 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 1 444 000 | 1 431 000 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 67 000 | 66 000 |
| | <u>3 149 000</u> | <u>3 000 000</u> |
| Actifs d'impôt différé non comptabilisés | | |

Au 31 août 2016, les pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

| | Fédéral | Provincial |
|------|------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| 2036 | 306 000 | 305 000 |
| 2035 | 410 000 | 409 000 |
| 2034 | 513 000 | 512 000 |
| 2033 | 436 000 | 434 000 |
| 2032 | 790 000 | 787 000 |
| 2031 | 687 000 | 705 000 |
| 2030 | 719 000 | 719 000 |
| 2029 | 816 000 | 818 000 |
| 2026 | 139 000 | 99 000 |
| | <u>4 816 000</u> | <u>4 788 000</u> |

Au 31 août 2016, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu s'élevant à environ 0 \$ (19 000 \$ en 2015) qui peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

17 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 38 490 821 en 2016 et de 37 636 996 en 2015.

18 Contrats de location

Contrat de location simple

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location simple de 19 mois s'établit à 64 111 \$. Les paiements de location minimum sont présentés ci-dessous :

| | \$ |
|------|--------|
| 2017 | 40 491 |
| 2018 | 23 620 |

Les paiements de location comptabilisés dans les charges en 2016 s'élèvent à 40 491 \$ (40 207 \$ en 2015). Ce montant est constitué des paiements de location minimum. Le contrat de location simple de la Société viendra à échéance le 31 mars 2018.

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2016 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et de charges à payer. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (en 2016) et des placements disponibles à la vente (en 2015) est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Classification (suite)

La classification des instruments financiers se résume comme suit :

| | | Juste valeur | |
|--|---|------------------|------------------|
| | | 2016 | 2015 |
| | | \$ | \$ |
| Actifs financiers | Classification | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2016 : Coût amorti 2015 : Prêts et créances | 3 802 175 | 1 236 964 |
| Sommes à recevoir, déduction faite de la provision pour créance douteuse | 2016 : Coût amorti 2015 : Prêts et créances | 14 660 | 3 970 |
| Placements | 2016 : Juste valeur par le biais du résultat net 2015 : Disponibles à la vente | 156 034 | 71 918 |
| | | <u>3 972 869</u> | <u>1 312 852</u> |
| Passifs financiers | | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | Passifs financiers au coût amorti | 411 367 | 103 364 |
| Avances reçues pour travaux d'exploration | Passifs financiers au coût amorti | 582 715 | - |
| | | <u>994 082</u> | <u>103 364</u> |

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2016, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée (aucune en 2015). La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2016, la Société disposait de 3 802 175 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (1 236 964 \$ au 31 août 2015) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 994 082 \$ (103 364 \$ au 31 août 2015). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2016 :

| | Valeur comptable \$ | Flux de trésorerie contractuels \$ | 0 à 12 mois \$ | 12 à 24 mois \$ | Plus de 24 mois \$ |
|---|---------------------------|---|----------------------|-----------------------|--------------------------|
| Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration | 994 082 | 994 082 | 994 082 | - | - |

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir sa trésorerie excédentaire dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 31 août 2016, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

| | |
|---|-------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Taux d'intérêt variable |
| Sommes à recevoir | Sans intérêt |
| Placements | Sans intérêt |
| Comptes créditeurs et charges à payer | Sans intérêt |

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (en 2016) et des placements disponibles à la vente (en 2015) sont comptabilisées dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (en 2016) et les placements disponibles à la vente (en 2015) de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2016 se solderait par une variation du résultat net estimée à 15 000 \$ (7 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2015).

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2016. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

20 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

| | 2016 | 2015 |
|---|---------|--------|
| | \$ | \$ |
| Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer | 184 969 | 10 677 |
| Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E | 13 720 | 22 432 |
| Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, nets | 78 319 | 60 151 |

21 Événements subséquents

- a) Le 22 septembre 2016, la Société et SOQUEM ont signé une entente d'alliance stratégique (l'« Alliance Stratégique ») d'une durée de quatre ans qui a pour objectif d'identifier des cibles aurifères à fort potentiel dans le territoire de la Baie James-Eeyou Istchee au Québec.

Selon les modalités de l'Alliance Stratégique, la Société fournira à SOQUEM un rapport de ciblage identifiant des cibles aurifères majeures, à partir d'une analyse systématique du potentiel minéral, comprenant le traitement avancé de données géoscientifiques et une étape de validation subséquente. SOQUEM sélectionnera quatre (4) cibles qui seront converties en propriétés aux frais de SOQUEM, propriétés qui seront initialement détenues à 50 % par la Société et 50 % par SOQUEM. Par ailleurs, SOQUEM aura la possibilité d'acquérir l'intérêt de la Société en investissant un total de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, incluant du forage au diamant, après quoi la Société conservera une redevance de 2 % NSR, dont 0,8 % pourra être racheté en contrepartie de 800 000 \$ en trésorerie. Azimut sera gérant des travaux durant l'Alliance Stratégique, et SOQUEM aura la possibilité de fournir jusqu'à 50 % du personnel de terrain.

- b) Le 3 octobre 2016, dans le cadre de l'Alliance Stratégique, la Société et SOQUEM ont acquis quatre (4) propriétés d'exploration aurifère par désignation sur carte. Les propriétés Munischiwan, Pikwa, Pontois et Desceliers totalisent 1 280 claims et couvrent une superficie de 658,3 km².
- c) Le 7 octobre 2016, la Société a octroyé un total de 735 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. De ce nombre, 640 000 options ont été octroyées à des administrateurs et dirigeants, et 95 000 à des employés et consultants. Ces options ont un prix d'exercice de 0,52 \$ par action et peuvent être exercées pendant une période de 10 ans.